

Le 17 juin 2021

**PAR COURRIEL**

**Pierre Gagnon, Ad. E.**  
Vice-président exécutif – Affaires  
corporatives et juridiques et chef de la  
gouvernance  
Édifice Jean-Lesage  
20<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2021-0153**

Bonjour.

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 18 mai 2021 et dans laquelle vous nous demandez, pour chacune des années entre le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et le 18 mai 2021 :

*« Veuillez faire parvenir tous documents traitant du traitement (rémunération, salaire, avantage sociaux, dépenses) des membres la haute direction, (...) classé par type de frais et par membre individuel. »*

Vous trouverez en annexe les tableaux présentant la rémunération et les avantages des dirigeants d'Hydro-Québec au 31 décembre des années 2010 à 2020, les données de 2021 n'étant pas accessibles.

Les tableaux incluent pour chaque dirigeant, les montants de salaire, de la rémunération incitative, et des avantages. Veuillez noter que la colonne Avantages peut comprendre les montants des avantages accessoires utilisés, d'allocation automobile, des frais d'usage d'automobile et de stationnement, ainsi que les montants des assurances-vie et assurances santé.

Pour plus d'informations, nous vous référons aux rapports annuels de l'année 2020 et des années antérieures, accessibles sur le site Web d'Hydro-Québec à l'adresse suivante : <https://www.hydroquebec.com/a-propos/resultats-financiers/rapport-annuel.html>.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,

Pierre Gagnon

p. j.